**BOURSES DE TURQUIE 2015**

 **LICENCE ET TROISIEME CYCLE**

1. **CALENDRIER POUR L’ANNEE 2015 :**

**Dates de dépôt de candidature** : 25 février 2015 - 31 mars 2015

1. **INFORMATIONS GENERALES :**

Les programmes de Bourses de Turquie pour les études de licence et de troisième cycle sont entièrement financés par le Gouvernement de la République de Turquie pour les étudiants étrangers.

Le dépôt de candidature aux bourses se fait exclusivement en ligne.

1. **DIFFERENTES CATEGORIES DE BOURSES**

La Turquie offre des bourses d’études pour l’année universitaire 2015-2016 comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Programmes de Bourses de licence (4 années d’études)** | **Programmes de Bourses de troisième cycle** |
| * Bourses spécifiques par régions
* Bourses en sciences médicales « İbni Sina »
* Bourses de langue Turque « Yunus Emre »
* Bourses en théologie islamique
* Bourses artistiques
* Bourses sportives
 | * Bourses « Ali Kuşçu » dans le domaine des sciences et des technologies
* Bourses « İbni Haldun » dans le domaine des sciences sociales
* Bourses de langue Turque « Yunus Emre »
* Bourses en théologie islamique
* Bourses artistiques
* Bourses sportives
 |

1. **CONDITIONS GENERALES :**

Les candidats ne peuvent postuler que pour un seul des programmes de bourse d’études énumérés ci-dessus en conformité avec leur niveau d’études et leurs ambitions académiques.

Les Bourses de Turquie comprennent l’inscription dans un programme universitaire spécifique ainsi que la bourse proprement dite. Les postulants seront admis à l’une des universités et à l’un des programmes qu’ils auront choisis au moment de leur application en ligne.

La plupart des programmes dans les universités turques sont en langue turque. Cependant, quelques départements et universités offrent des programmes en anglais ou en français. Les candidats qui voudront étudier dans ces langues doivent avoir un certificat international reconnu pour prouver leur bon niveau dans cette langue. Aussi, certains de ces programmes en langue étrangère requièrent l’obtention d’un certain niveau dans les examens internationaux comme le GRE, le GMAT etc.

* Tous les bénéficiaires de bourses qui n’ont pas un certificat de niveau C1 en langue Turque (y compris ceux ayant été orientés dans les programmes en français et en anglais) doivent suivre une année préparatoire de langue turque.
* Les programmes de bourse pour les disciplines artistiques et sportives ont été conçus pour encourager les étudiants ayant des compétences dans les matières comme l’art et le sport afin de pouvoir faire des études dans les universités turques. Les candidats sélectionnés feront une année de langue turque qui sera couverte par la bourse. Ensuite ils recevront une lettre d’acceptation des facultés appropriées des universités turques. Les intéressés doivent avoir des documents (certificats officiels, portfolios, etc.) montrant leur capacité dans le domaine pour lequel ils/elles se portent candidats.

Les candidatures pour les bourses doivent être déposées électroniquement sur les sites internets :

**Modalités :** [**http://www.turkiyeburslari.gov.tr/index.php/en/**](http://www.turkiyeburslari.gov.tr/index.php/en/)

**Inscription :** [**https://basvuru.turkiyeburslari.gov.tr/fr/OBS\_K/OnlineBasvuru/BasvuruKilavuz**](https://basvuru.turkiyeburslari.gov.tr/fr/OBS_K/OnlineBasvuru/BasvuruKilavuz)

jusqu’au mardi **31 mars 2015**. Les postulants devront obtenir un nom d’utilisateur et un mot de passe en créant un nouveau compte. Une fois que les candidats sont enregistrés dans le système avec ce compte, ils finaliseront leurs demandes en remplissant le formulaire de demande et en téléchargeant les documents requis par le système. Les dossiers de candidature doivent être complétés en ligne et envoyés par courrier électronique.

1. **MONTANT DE LA BOURSE ET LES FRAIS COUVERTS PAR LA BOURSE :**

-Selon la catégorie pour laquelle elles sont attribuées, les bourses comprennent une allocation mensuelle (environ 220 Euros) pour la licence, 850 livres turques (environ 300 Euros) pour le master, 1.200 livres turques (environ 430 Euros) pour le doctorat.

-Les frais d’hébergement, les frais de scolarité, les frais des cours de langue turque, la couverture de santé et les billets d’avion à l’aller et pour le retour après l’obtention du diplôme.

1. **CRITERES D’ELIGIBILITE :**

Les candidats qui font une demande pour les bourses doivent remplir les critères suivant d’éligibilité selon la bourse à laquelle ils présentent leur candidature :

|  |  |
| --- | --- |
| **Postulants pour les programmes de licence** | **Postulants pour les programmes de master et de doctorat** |
| * être citoyen d'un autre pays que la Turquie (une personne qui possède ou ayant précédemment possédé la nationalité turque ne peut pas postuler)
* ne pas être déjà inscrit dans une université turque au niveau d’études pour lequel ils postulent,
* être déjà diplômé de l’enseignement secondaire ou espérer en être diplômé à la fin de l’année scolaire,
* être âgé(e) de moins de 21 ans (être né(e) le 01.01.1994 ou plus tard)
* avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative de relevés de notes, ou une moyenne de baccalauréat ou une moyenne à un examen national ou international d’au moins 90%  pour les postulants en études de médecine, et de 70% pour les autres programmes de licence,
* être en bonne santé.
 | * être citoyen d'un autre pays que la Turquie (une personne qui possède ou ayant précédemment possédé la nationalité turque ne peut pas postuler)
* ne pas être déjà inscrit dans une université turque au niveau d’études pour lequel ils postulent,
* être titulaire d'un diplôme de licence ou de maîtrise (au plus tard le 30 Juin 2015),
* être âgé(e) de moins de 30 ans pour les programmes de maîtrise (être né(e) le 01.01.1985 ou plus tard),
* être âgé(e) de moins de 35 ans pour les programmes de doctorat (être né(e) le 01.01.1980 ou plus tard),
* avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative ou de relevé de notes d’au moins 75% ou avoir réussi avec une note d’au moins 75% à un test d'admission aux études de troisième cycle national ou international reconnu,
* être en bonne santé.
 |

1. **QUELS SONT LES DOCUMENTS REQUIS ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **Premier cycle** | **Troisième cycle** |
| • dépôt de candidature en ligne• Une copie d'un diplôme d'études secondaires ou un document indiquant que le candidat est étudiant du cycle supérieur de l'enseignement secondaire,• Un relevé de notes dûment légalisé de l'école secondaire (indiquant cours suivis et les notes pertinentes du candidat)• Une copie d'une carte d'identité valide (passeport, carte nationale d'identité, certificat de naissance, etc.)• photo de passeport | • dépôt de candidature en ligne• Une copie du baccalauréat ou du diplôme de master ou un document indiquant que le candidat est un étudiant de cycle supérieur ou de master• Un baccalauréat certifié et / ou un relevé de note dûment légalisé (indiquant les cours suivis et les notes pertinentes du candidat)• Une copie d'une carte d'identité valide (passeport, carte nationale d'identité, certificat de naissance, etc.) • une photo de passeport  |

**CONTACT** :

Ambassade de Turquie

Courriel : ambassade.libreville@mfa.gov.tr

Téléphones : 01 73 0012 et 01 73 0038